RCS : CHAMBERY
Code greffe : 7301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CHAMBERY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 01100
Numéro SIREN : 841 694 060
Nom ou dénomination : ABALONE TT CHAMBERY

Ce dépôt a été enregistré le 24/10/2022 sous le numéro de dépôt 15774

SAS ABALONE TT CHAMBERY

131 QUAI DES ALLOBROGES

73000 CHAMBERY

Dossier financier de l'exercice en Euros
Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

SAS ABALONE TT CHAMBERY

131 QUAI DES ALLOBROGES

73000 CHAMBERY

COMPTES ANNUELS

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	4 277.41	4 277.41		1 060.55	-1 060.55	-100.00
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	28 219.47	16 313.53	11 905.94	15 069.86	-3 163.92	-21.00
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts	20 577.00		20 577.00	2 540.00	18 037.00	710.12
	Autres immobilisations financières	3 800.00		3 800.00	3 800.00		
	Total II	56 873.88	20 590.94	36 282.94	22 470.41	13 812.53	61.47
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	511 633.62	1 179.89	510 453.73	233 586.90	276 866.83	118.53
	Autres créances	323 771.03		323 771.03	192 727.05	131 043.98	67.99
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	5 017.20		5 017.20		5 017.20	
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	6 288.97		6 288.97	5 376.62	912.35	16.97
	Total III	846 710.82	1 179.89	845 530.93	431 690.57	413 840.36	95.87
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	903 584.70	21 770.83	881 813.87	454 160.98	427 652.89	94.16

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an 24 377.00
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2021 12	Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 126 000)	126 000.00	126 000.00		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	59.57	24.57	35.00	142.45
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	1 113.67	466.80	646.87	138.58
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	45 175.27	681.87	44 493.40	NS
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	172 348.51	127 173.24	45 175.27	35.52
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	196.95	533.33	-336.38	-63.07
	Emprunts et dettes financières diverses	60 755.00	441.00	60 314.00	NS
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	109 112.30	56 341.57	52 770.73	93.66
	Dettes fiscales et sociales	537 314.11	267 298.28	270 015.83	101.02
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	2 087.00	2 373.56	-286.56	-12.07
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	709 465.36	326 987.74	382 477.62	116.97
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	881 813.87	454 160.98	427 652.89	94.16
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	709 465.36	326 987.74		

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2020 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	2 622 487.69		2 622 487.69	1 209 577.76	1 412 909.93	116.81
Chiffre d'affaires NET	2 622 487.69		2 622 487.69	1 209 577.76	1 412 909.93	116.81
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			14 999.90		14 999.90	
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			16 676.71	8 953.00	7 723.71	86.27
Autres produits			301.22	299.88	1.34	0.45
Total des Produits d'exploitation (I)			2 654 465.52	1 218 830.64	1 435 634.88	117.79
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			282 789.74	175 498.07	107 291.67	61.14
Impôts, taxes et versements assimilés			48 150.57	16 028.59	32 121.98	200.40
Salaires et traitements			1 828 873.41	839 694.30	989 179.11	117.80
Charges sociales			366 003.52	178 584.52	187 419.00	104.95
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			5 945.25	6 966.80	-1 021.55	-14.66
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			1 179.89		1 179.89	
Dotations aux provisions						
Autres charges			12.96	1 175.48	-1 162.52	-98.90
Total des Charges d'exploitation (II)			2 532 955.34	1 217 947.76	1 315 007.58	107.97
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			121 510.18	882.88	120 627.30	NS
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2021 12	Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	807.09	362.07	445.02	122.91
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	807.09	362.07	445.02	122.91
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)		108.65	-108.65	-100.00
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI		108.65	-108.65	-100.00
2. Résultat financier (V-VI)	807.09	253.42	553.67	218.48
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	122 317.27	1 136.30	121 180.97	NS
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital		1 600.00	-1 600.00	-100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII		1 600.00	-1 600.00	-100.00
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	60 755.00	441.00	60 314.00	NS
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		1 497.43	-1 497.43	-100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	60 755.00	1 938.43	58 816.57	NS
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	-60 755.00	-338.43	-60 416.57	NS
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	16 387.00	116.00	16 271.00	NS
Total des produits (I+III+V+VII)	2 655 272.61	1 220 792.71	1 434 479.90	117.50
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 610 097.34	1 220 110.84	1 389 986.50	113.92
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	45 175.27	681.87	44 493.40	NS

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

SAS ABALONE TT CHAMBERY

131 QUAI DES ALLOBROGES

73000 CHAMBERY

ANNEXE DU 01/01/2021 AU 31/12/2021

CECOM Experts-comptables
ZA LA CROIX CARREE

50180 AGNEAUX

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 881 813.87 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 2 622 487.69 Euros et dégageant un bénéfice de 45 175.27 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°2020-290 du 23 Mars 2020 constituent des événements majeurs qui ont continués de produire leurs effets au titre de de l'exercice clos le 31 décembre 2021. A ce titre, les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 décembre 2021 sont comptabilisés et évalués en tenant compte de ces événements et de leurs conséquences connues à la date d'arrêté des comptes.

L'entreprise constate que ces événements n'ont pas d'impact significatif sur son activité.

Eu égard à ces mesures et à la situation de l'entreprise en résultant à la date de l'arrêté des comptes, l'entreprise estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

La crise sanitaire actuelle liée au Covid-19 et la promulgation d'un nouvel état d'urgence sanitaire dans le cadre de la loi n°2021-160 du 15 février 2021 n'ont pas d'impacts significatifs sur l'activité de l'entreprise. L'état d'urgence sanitaire précité a pris fin au 1er juin 2021 et la loi n° 2021-689 du 31 mai 2021 a instauré un régime transitoire de sortie de crise qui s'étend à ce jour jusqu'au 31 juillet 2022.

Les incidences de ces événements liés à une situation existant à la date de clôture de l'exercice, sont prises en considération dans les comptes, selon les modalités définies au paragraphe de l'annexe relatif aux "informations au titre des événements significatifs et faits caractéristiques de l'exercice".

Néanmoins, la situation actuelle étant évolutive, tant au regard de la dégradation des conditions d'activité que des mesures de soutien que le Gouvernement propose jour après jour, les comptes ne prennent en compte que les éléments disponibles à la date d'arrêté des comptes. Dans ces conditions, une information complémentaire sera communiquée si nécessaire à l'occasion de l'assemblée générale annuelle d'approbation des comptes, c'est-à-dire si des événements importants intervenus entre la date d'arrêté des comptes et la présentation de ces comptes à l'assemblée générale impactent l'activité et la situation financière de l'entreprise, sans pour autant nécessiter de

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

modifier les comptes déjà arrêtés.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Informations générales complémentaires

Au cours de l'exercice clos au 31/12/2019, la SAS ABALONE France a consenti une subvention d'équilibre à hauteur de 135 000 euros.
Cette subvention est assortie d'une clause de retour à meilleure fortune définie de la manière suivante :
Le retour à meilleure fortune sera constaté dés lors que le résultat de la société ABALONE TT CHAMBERY deviendra bénéficiaire tout en garantissant le maintien des capitaux propres à un montant au moins égal à celui du capital social, dans la limite annuelle de 50% du résultat d'exploitation.
Une somme égale à l'excédent constaté sera alors affectée directement au compte créditeur du créancier, en proportion de sa créance par rapport au total de l'abandon, ceci chaque année et jusqu'à apurement complet de l'abandon.
Au cours de l'exercice clos le 31/12/2022, le retour constaté est de 441 euros.
Au cours de l'excerce l'excédent est de 60 755 euros.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	4 277		
Installations générales agencements aménagements divers	12 219		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	14 280		1 721
TOTAL	26 499		1 721
Prêts, autres immobilisations financières	6 340		18 037
TOTAL	6 340		18 037
TOTAL GENERAL	37 116		19 758

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			4 277	4 277
Installations générales agencements aménagements divers			12 219	12 219
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			16 001	16 001
TOTAL			28 219	28 219
Prêts, autres immobilisations financières			24 377	18 037
TOTAL			24 377	18 037
TOTAL GENERAL			56 874	50 534

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	3 217	1 061		4 277
Installations générales agencements aménagements divers	4 408	2 097		6 504
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	7 021	2 788		9 809
TOTAL	11 429	4 885		16 314
TOTAL GENERAL	14 646	5 945		20 591

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	1 061				
Instal.générales agenc.aménag.divers	2 097				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 788				
TOTAL	4 885				
TOTAL GENERAL	5 945				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients		1 180			1 180
TOTAL		1 180			1 180
TOTAL GENERAL		1 180			1 180
Dont dotations et reprises d'exploitation		1 180			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	20 577	20 577	
Autres immobilisations financières	3 800	3 800	
Clients douteux ou litigieux	7 079	7 079	
Autres créances clients	504 554	504 554	
Taxe sur la valeur ajoutée	17 058	17 058	
Divers état et autres collectivités publiques	1 333	1 333	
Groupe et associés	303 717	303 717	
Débiteurs divers	1 663	1 663	
Charges constatées d'avance	6 289	6 289	
TOTAL	866 071	866 071	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	18 037		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	197	197		
Fournisseurs et comptes rattachés	109 112	109 112		
Personnel et comptes rattachés	243 868	243 868		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	94 474	94 474		
Impôts sur les bénéfices	14 469	14 469		
Taxe sur la valeur ajoutée	143 000	143 000		
Autres impôts taxes et assimilés	41 503	41 503		
Groupe et associés	60 755	60 755		
Autres dettes	2 087	2 087		
TOTAL	709 465	709 465		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000	12 600			12 600

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	2 996
Total	2 996

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	197
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	41 694
Dettes fiscales et sociales	175 753
Autres dettes	2 087
Total	219 731

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	6 289
Total	6 289

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 3 920 euros correspondant aux honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Engagements reçus

GARANTIE FINANCIERE ATRADIUS	131 178
Total	131 178

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	3 394
35 à 44 ans	21 à 30 ans	336
moins de 35 ans	plus de 30 ans	
Engagement total		3 730

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 62 ans
- turn over faible : 5%
- taux d'inflation : 2%
- taux d'actualisation : 0.90%

ABALONE TT CHAMBÉRY
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 126000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 131 QUAI DES ALLOBROGES
73000 CHAMBERY
841694060 RCS CHAMBERY
Ci-dessous désignée « la Société »

AFFECATION DU RESULTAT PROPOSEE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 15 juin 2022

TROISIÈME RÉSOLUTION
AFFECTATION DU RÉSULTAT

Après avoir pris connaissance, pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 :

- Du résultat bénéficiaire d'un montant de 45175,27 euro(s),
- Du poste « autres réserves » de l'exercice précédent d'un montant de 1113,67 euro(s)
- De la réserve légale d'un montant de 59,57 euro(s)

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat :

- Au poste « *réserve légale* » pour un montant de 2258,76 euro(s),

Suite à ces dotations, l'assemblée générale constate que le bénéfice distribuable s'élève à un montant de 44030,18 euro(s) qu'elle décide d'affecter comme suit :

- Au poste « *Autres réserves* » la somme de 44030,18 euro(s)

DISTRIBUTIONS ANTERIEURES
Par ailleurs, l'assemblée générale prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31.12.2020			Néant
31.12.2019			Néant
31.12.2018			Néant

ABALONE TT CHAMBÉRY
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 126000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 131 QUAI DES ALLOBROGES
73000 CHAMBERY
841694060 RCS CHAMBERY
Ci-dessous désignée « la Société »

AFFECATION DU RESULTAT ADOPTEE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 15 juin 2022

TROISIÈME RÉSOLUTION
AFFECTATION DU RÉSULTAT

Après avoir pris connaissance, pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 :

- Du résultat bénéficiaire d'un montant de 45175,27 euro(s),
- Du poste « autres réserves » de l'exercice précédent d'un montant de 1113,67 euro(s)
- De la réserve légale d'un montant de 59,57 euro(s)

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat :

- Au poste « *réserve légale* » pour un montant de 2258,76 euro(s),

Suite à ces dotations, l'assemblée générale constate que le bénéfice distribuable s'élève à un montant de 44030,18 euro(s) qu'elle décide d'affecter comme suit :

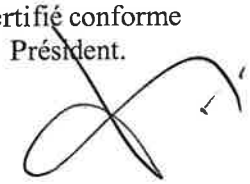
- Au poste « *Autres réserves* » la somme de 44030,18 euro(s)

DISTRIBUTIONS ANTERIEURES
Par ailleurs, l'assemblée générale prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31.12.2020			Néant
31.12.2019			Néant
31.12.2018			Néant

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Président.



KPMG SA
89 Rue des Cinq Chemins
ZA de la Chevalerie numero Deux
50009 Saint Lô

Abalone TT Chambéry S.A.S.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021
Abalone TT Chambéry S.A.S.
131 Quai des Allobroges 73000 CHAMBERY

KPMG SA
société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Limited, une société de droit anglais (“ private company limited by guarantee ”).

SA
Société de commissariat aux comptes
Siège social : Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
775726417 RCS NANTERRE

KPMG SA
89 Rue des Cinq Chemins
ZA de la Chevalerie numero Deux
50009 Saint Lô

Abalone TT Chambéry S.A.S.

131 Quai des Allobroges 73000 CHAMBERY

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

À l'assemblée générale de la société Abalone TT Chambéry S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Abalone TT Chambéry S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

KPMG SA
société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Limited, une société de droit anglais (" private company limited by guarantee ").

SA
Société de commissariat aux comptes
Siège social : Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
775726417 RCS NANTERRE

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La société constitue des dépréciations des créances clients selon les modalités décrites dans la note « Dépréciation des créances » de l'annexe.

Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société, décrite dans la note « Dépréciation des créances » de l'annexe, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier, par sondage, l'application de cette approche.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

• il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

• il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

• il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

• il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

• il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Saint Lô, le 13 juin 2022

KPMG SA

Yohann Bossard

Associé

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT CHAMBERY — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 131 QUAI DES ALLOBROGES 73000 CHAMBERY — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 84169406000010 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le 31122021 Net 3	N-1 31122020 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	4 277	AG 4 277		1 061
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	28 219	AU 16 314	11 906	15 070
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF	20 577	BG	20 577	2 540
	Autres immobilisations financières*	BH	3 800	BI	3 800	3 800
	TOTAL (II)	BJ	56 874	BK 20 591	36 283	22 470
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	511 634	BY 1 180	510 454	233 587
	Autres créances (3)	BZ	323 771	CA	323 771	192 727
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	5 017	CG	5 017	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	6 289	CI	6 289	5 377
	TOTAL (III)	CJ	846 711	CK 1 180	845 531	431 691
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	903 585	1A 21 771	881 814	454 161

Renvois : (1) Dont droit au bail | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 24 377 | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : | Stocks : | Créances :

Cegid Quadra

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

2

BILAN - PASSIF avant répartition

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT CHAMBERY — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 126 000)	DA	126 000	126 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	60	25
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	1 114	467
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	45 175	682
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	172 349	127 173
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	197	533
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	60 755	441
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	109 112	56 342
	Dettes fiscales et sociales	DY	537 314	267 298
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	2 087	2 374
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	709 465	326 988
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	881 814	454 161

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	709 465	326 988
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		401

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT CHAMBERY — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N					Exercice (N-1)
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC	
	Production vendue biens*	FD		FE		FF	
	Production vendue services*	FG	2 622 488	FH		FI	2 622 488 / 1 209 578
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	2 622 488	FK		FL	2 622 488 / 1 209 578
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	15 000
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	16 677 / 8 953
	Autres produits (1) (11)					FQ	301 / 300
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	2 654 466 / 1 218 831
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	282 790 / 175 498
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	48 151 / 16 029
	Salaires et traitements*					FY	1 828 873 / 839 694
	Charges sociales (10)					FZ	366 004 / 178 585
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*					GA	5 945 / 6 967
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	1 180
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	13 / 1 175
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	2 532 955 / 1 217 948
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	121 510 / 883
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	807 / 362
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	807 / 362
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	109
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	109
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	807 / 253
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	122 317 / 1 136

Cegid Quadra

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT CHAMBERY — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		1 600
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		1 600
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	60 755	441
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		1 497
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	60 755	1 938
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(60 755)	(338)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**		HJ		
Impôts sur les bénéfices * **(X)**		HK	16 387	116
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	2 655 273	1 220 793
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	2 610 097	1 220 111
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	45 175	682

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme					HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières					HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)					1G		
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *					HP		
	- Crédit bail immobilier					HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)					1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées					1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées					1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)					HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)					RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)					RD		
(9)	Dont transferts de charges					A1	16 677	8 602
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5				A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)					A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)					A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6		obligatoires	A9			
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8		dont cotisations Madelin	A7			

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
RETOUR A MEILLEURE FORTUNE	60 755	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

SAS ABALONE TT CHAMBERY

131 QUAI DES ALLOBROGES

73000 CHAMBERY

ANNEXE DU 01/01/2021 AU 31/12/2021

CECOM Experts-comptables
ZA LA CROIX CARREE

50180 AGNEAUX

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 881 813.87 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 2 622 487.69 Euros et dégageant un bénéfice de 45 175.27 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°2020-290 du 23 Mars 2020 constituent des événements majeurs qui ont continués de produire leurs effets au titre de de l'exercice clos le 31 décembre 2021. A ce titre, les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 décembre 2021 sont comptabilisés et évalués en tenant compte de ces événements et de leurs conséquences connues à la date d'arrêté des comptes.

L'entreprise constate que ces événements n'ont pas d'impact significatif sur son activité.

Eu égard à ces mesures et à la situation de l'entreprise en résultant à la date de l'arrêté des comptes, l'entreprise estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

La crise sanitaire actuelle liée au Covid-19 et la promulgation d'un nouvel état d'urgence sanitaire dans le cadre de la loi n°2021-160 du 15 février 2021 n'ont pas d'impacts significatifs sur l'activité de l'entreprise. L'état d'urgence sanitaire précité a pris fin au 1er juin 2021 et la loi n° 2021-689 du 31 mai 2021 a instauré un régime transitoire de sortie de crise qui s'étend à ce jour jusqu'au 31 juillet 2022.

Les incidences de ces événements liés à une situation existant à la date de clôture de l'exercice, sont prises en considération dans les comptes, selon les modalités définies au paragraphe de l'annexe relatif aux "informations au titre des événements significatifs et faits caractéristiques de l'exercice".

Néanmoins, la situation actuelle étant évolutive, tant au regard de la dégradation des conditions d'activité que des mesures de soutien que le Gouvernement propose jour après jour, les comptes ne prennent en compte que les éléments disponibles à la date d'arrêté des comptes. Dans ces conditions, une information complémentaire sera communiquée si nécessaire à l'occasion de l'assemblée générale annuelle d'approbation des comptes, c'est-à-dire si des événements importants intervenus entre la date d'arrêté des comptes et la présentation de ces comptes à l'assemblée générale impactent l'activité et la situation financière de l'entreprise, sans pour autant nécessiter de

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

modifier les comptes déjà arrêtés.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Informations générales complémentaires

Au cours de l'exercice clos au 31/12/2019, la SAS ABALONE France a consenti une subvention d'équilibre à hauteur de 135 000 euros.
Cette subvention est assortie d'une clause de retour à meilleure fortune définie de la manière suivante :
Le retour à meilleure fortune sera constaté dés lors que le résultat de la société ABALONE TT CHAMBERY deviendra bénéficiaire tout en garantissant le maintien des capitaux propres à un montant au moins égal à celui du capital social, dans la limite annuelle de 50% du résultat d'exploitation.
Une somme égale à l'excédent constaté sera alors affectée directement au compte créditeur du créancier, en proportion de sa créance par rapport au total de l'abandon, ceci chaque année et jusqu'à apurement complet de l'abandon.
Au cours de l'exercice clos le 31/12/2022, le retour constaté est de 441 euros.
Au cours de l'excerce l'excédent est de 60 755 euros.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	4 277		
Installations générales agencements aménagements divers	12 219		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	14 280		1 721
TOTAL	26 499		1 721
Prêts, autres immobilisations financières	6 340		18 037
TOTAL	6 340		18 037
TOTAL GENERAL	37 116		19 758

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			4 277	4 277
Installations générales agencements aménagements divers			12 219	12 219
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			16 001	16 001
TOTAL			28 219	28 219
Prêts, autres immobilisations financières			24 377	18 037
TOTAL			24 377	18 037
TOTAL GENERAL			56 874	50 534

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	3 217	1 061		4 277
Installations générales agencements aménagements divers	4 408	2 097		6 504
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	7 021	2 788		9 809
TOTAL	11 429	4 885		16 314
TOTAL GENERAL	14 646	5 945		20 591

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	1 061				
Instal.générales agenc.aménag.divers	2 097				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 788				
TOTAL	4 885				
TOTAL GENERAL	5 945				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients		1 180			1 180
TOTAL		1 180			1 180
TOTAL GENERAL		1 180			1 180
Dont dotations et reprises d'exploitation		1 180			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	20 577	20 577	
Autres immobilisations financières	3 800	3 800	
Clients douteux ou litigieux	7 079	7 079	
Autres créances clients	504 554	504 554	
Taxe sur la valeur ajoutée	17 058	17 058	
Divers état et autres collectivités publiques	1 333	1 333	
Groupe et associés	303 717	303 717	
Débiteurs divers	1 663	1 663	
Charges constatées d'avance	6 289	6 289	
TOTAL	866 071	866 071	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	18 037		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	197	197		
Fournisseurs et comptes rattachés	109 112	109 112		
Personnel et comptes rattachés	243 868	243 868		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	94 474	94 474		
Impôts sur les bénéfices	14 469	14 469		
Taxe sur la valeur ajoutée	143 000	143 000		
Autres impôts taxes et assimilés	41 503	41 503		
Groupe et associés	60 755	60 755		
Autres dettes	2 087	2 087		
TOTAL	709 465	709 465		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000	12 600			12 600

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	2 996
Total	2 996

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	197
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	41 694
Dettes fiscales et sociales	175 753
Autres dettes	2 087
Total	219 731

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	6 289
Total	6 289

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 3 920 euros correspondant aux honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Engagements reçus

GARANTIE FINANCIERE ATRADIUS	131 178
Total	131 178

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	3 394
35 à 44 ans	21 à 30 ans	336
moins de 35 ans	plus de 30 ans	
Engagement total		3 730

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 62 ans
- turn over faible : 5%
- taux d'inflation : 2%
- taux d'actualisation : 0.90%